Chaumes en-Retz

Développements doux

Extension mairie principale

Terrain synthétique foot à 5

Halle raquettes

Bibliothèque – salle de l'Aqueduc

DOSSIER SPÉCIAL

Le budget communal 2018

P. 16

mairie@chaumesenretz.fr

Bulletin municipal n° 10 // juin 2018

RETOUR EN IMAGES - SOMMAIRE

13 mars – **Inauguration des logements sociaux**
Ces nouveaux logements sont situés impasse des Caillebottes.

17 mars – **Théâtre à La Sicaudais**
La troupe « Arlequin comédie » a joué une pièce de Vincent Delboy, « Galère, mystère, presbytère ».

24 mars – **Spectacle Mélodie en Retz**
A la salle Ellipse, la troupe a donné un spectacle à destination des familles d'enfants handicapés au Liban.

7 avril – **Atelier peinture**
Les portes ouvertes ont eu lieu les 7 et 8 avril 2018

1-30 avril – **Sauvages des rues....**
Durant tout le mois d'avril, une exposition a présenté la flore urbaine, ses caractéristiques et ses atouts !

18 mai – **Échange Foot+ / Atter**
Accueil de nos amis allemands

p. 4 CONSEIL MUNICIPAL

p. 6 VIE MUNICIPALE

p. 16 DOSSIER SPÉCIAL

p. 19 C'EST NOUVEAU

p. 22 VIE ASSOCIATIVE

p. 29 INFOS DIVERSES

CHAUMES-EN-RETZ n° 10, bulletin municipal de juin 2018 - Directeur de la publication : Georges LECLEVE - Rédaction en chef : Catherine DEBEAULIEU, Karine FOUQUET - Conception et mise en page : mairie de Chaumes-en-Retz, service communication - Impression en 3000 exemplaires : Imprimerie NEWDIFF, St Hilaire de Chaléons – Couverture : canal de Haute-Perche – mairie principale – stade de la Pacauderie – projection future halle coupantes – salle de l'Aquadac.

ÉDITO DE JUIN 2018

Joseph LAIGRE, maire délégué d'Arthon en Retz

Mes chers concitoyens,

Le budget prévisionnel 2018 a été voté. Il a fait l'objet d'un travail important avec les élus au sein des commissions et du bureau permettant ainsi son approbation. Les taux d'imposition retenus sont de 16,50 % pour la taxe d'habitation, 18,12 % pour le foncier bâti et 56,45 % pour le foncier non bâti. Ces chiffres correspondent à une pondération entre les deux secteurs. Ils seront déclinés différemment sur Arthon et Chéméré, dans le cadre du lissage, pour arriver à une harmonisation en 2020. Le budget de fonctionnement reste cohérent, en parfaite continuité de 2017, avec une augmentation de 277 669,86 €. Cette prévision garantit tout effet de surprise. Les recettes ont aussi été étudiées avec la prudence nécessaire. Ainsi l'augmentation est de 101 021 €. Le budget s'équilibre à 6 091 577,02 €, grâce au report de l'excédent 2017, de 700 477,02 €.
Le budget d'investissement, malgré un emprunt d'un million d'euros, ne va pas alourdir la dette. Les taux très bas, que nous proposent les banques nous permettront de maintenir notre niveau actuel. Le ratio de capacité de remboursement de la dette est de 3,19 années, ce qui montre que la situation de désendettement de la commune est très bonne. Ainsi, les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 392 230 €.

Les principaux projets envisagés sont les suivants : **achat d'un véhicule pour les services administratifs, de matériel pour les services techniques et les services généraux, construction d'un terrain de foot à 5, achat de terrains aux carrières et travaux de protection du site, engagement des travaux permettant les déplacements doux sur le territoire communal**. Les projets programmés en 2017, et complétés sur 2018, se poursuivent ou vont se réaliser. La bibliothèque est terminée, la sécurisation des villages et du bourg de la Sicaudais va être engagée, la salle de tennis sera construite. Les travaux d'extension de la mairie vont démarrer avant la fin de l'année. La réhabilitation de l'église St Martin reste le point le plus marquant avec son clocher recouvert d'ardoises de cuivre, unique dans la région. Beaucoup de personnes le découvrent ainsi. C'est un travail d'orfèvre que réalisent les ouvriers.

Au niveau de Pornic Agglo Pays de Retz, l'harmonisation se poursuit avec la motivation forte des élus afin de créer une unité cohérente sur l'ensemble du territoire. Les taxes sont maintenues à 9,75 % pour la taxe d'habitation, 2,49 % pour la taxe foncière bâtie, 5,71 % pour la taxe foncière non bâtie et 25,89 % pour la cotisation des entreprises.

Le travail tout au long de cette année est chargé et touche de très nombreux sujets. Cela nécessite beaucoup de réflexions, afin de trouver équilibre et respect dans les actions à mener. Ainsi nous avons sur la table de nombreux sujets :

- l'harmonisation entre les deux anciennes communautés de communes : des modes de gestion des piscines, de la compétence des chemins de randonnées, des modes gestions des CLIC, des services assainissement, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, TEOM, et de la redevance d'enlèvement des ordures ménagère, REOM, des maillages des déchetteries, de la compétence propreté ;
- la mise en place, obligatoire, de la taxe GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, en 2018 sur la base de 17 € par habitant ;
- l'étude sur les transferts des compétences enfance, jeunesse, sur la stratégie de développement économique, sur les bornes incendie, sur l'offre de transport.

Il n'est pas possible de lister tous les sujets en cours, mais vous pouvez suivre les évolutions et décisions prises par le biais du bulletin et de son site intercommunal. Pour conforter la réussite de tous ces projets au sein de notre agglomération, les élus engagent une politique de mutualisation, autour du renforcement de son fonctionnement, sur l'amélioration de la qualité de l'offre de services, sur la rationalisation des dépenses. C'est un tour d'horizon global sur tous les sujets qui est abordé. Parallèlement, un pacte financier est à élaborer pour garantir solidarité, équité, auprès de nos concitoyens et ainsi construire un projet de territoire.

La loi de solidarité urbaine dite SRU oblige tout établissement public de coopération intercommunale à élaborer un plan local de l'habitat dit PLH. Le projet est bien engagé, et doit conduire chaque commune à programmer, proportionnellement avec sa population, un nombre de logements comprenant un pourcentage de logements sociaux, en relation avec le schéma de cohérence territoriale, SCOT, de notre territoire. Ce travail, en cours, devra aboutir avant la fin de l'année. Il définira la politique de l'habitat pour les 6 ans à venir.

La période des vacances est là. Je vous souhaite un excellent moment de repos.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2018

Présentation du schéma directeur "Modes doux".

Le maire présente aux conseillers municipaux le schéma directeur des «modes doux» élaboré par le bureau d'études Mobhilis et suivi par le comité de pilotage communal. Un maître d'œuvre devra être désigné afin de constituer un dossier qui pourra être financé par le conseil départemental et le programme LEADER suivi par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR). Le conseil municipal valide ce dossier.

Reconduction de la convention avec la poste relative à l'organisation de l'agence postale communale sur le secteur de Chéméré.

Il est proposé de reconduire avec La Poste la convention à l'agence postale du secteur de Chéméré, ceci pour 3 ans renouvelable une fois par tacite reconduction. L'indemnité au 01/01/2017 était de 1005 € / mois. Le conseil municipal décide de renouveler la convention figurant en annexe, dans les conditions susmentionnées.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Droit de préemption urbain : examen du dossier relatif à la mutation des parcelles cadastrées section AC n° 706, 707, 708 et 709, sises 5 rue de St-Cyr.

Le maire informe que par déclaration d'intention d'aliéner du 6 décembre 2017, reçue le 9 décembre 2017, émanant du cabinet notarial Marion THEVENIN, mandaté à cet effet par les Consorts MANEM / MENUET, propriétaires, par laquelle la mairie a été avisée de la cession des immeubles cadastrés section AC numéros 706, 707, 708, et 709 d'une superficie respective de 417 m² - 544 m² - 670 m² et 365 m², sis 5 rue de Saint-Cyr ; le prix de vente demandé pour l'ensemble étant de 210 000 € plus les frais de négociation et d'acte. L'acquisition de ces biens est indispensable à la politique de renouvellement urbain initié dans le secteur « Marchas - Place du Relais », destiné à l'habitat et à la réactivation des commerces dans le centre-bourg.

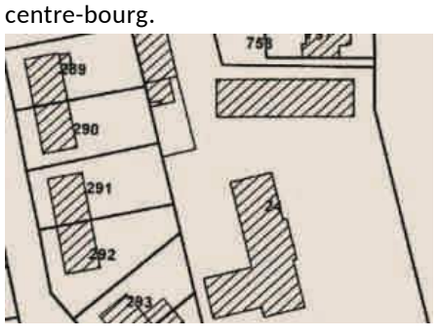

L'achat correspond en l'occurrence aux objectifs d'intérêt général édictés par les articles L 210-1 et L 300-1 du code de l'urbanisme. Considérant l'intérêt que représente cette mutation, il a fait valoir le droit de préemption urbain. Le conseil municipal avalise cette décision.

Désaffectation et déclassement d'un délaissé communal rue de la Boizonnière.

Un délaissé existe rue de La Boizonnière, contigu aux parcelles cadastrées section L n° 486, 1321, 487 et 2629. Ce délaissé, situé en retrait de l'alignement, ne présente pas d'intérêt pour la commune et pourrait donc être vendu. Le conseil municipal décide de désaffecter et de déclasser le délaissé.

SÉANCE DU 12 MARS 2018

Examen des subventions et participations 2018 pour les associations et écoles.

Le conseil municipal donne son accord sur les propositions de subventions et participations (**voir dossier spécial «budget 2018» p. 16**).

Fixation du tarif de cantine scolaire sur le secteur d'Arthon.

Après délibération, le conseil municipal, par 38 voix pour et 2 abstentions, décide de modifier, à compter du 01/05/2018, sur la commune déléguée d'Arthon en Retz, le tarif cantine du repas pour enfant (de 3,30 € à 3,37 €).

Demandes de subventions pour la construction d'une salle de raquettes.

La commune de Chaumes-en-Retz souhaite construire une salle de raquettes au complexe sportif des Chaumes, Arthon en Retz. Le conseil municipal décide de programmer pour 2018 les travaux de construction de cette salle pour un coût global de 772 000 € HT, soit 926 400 € TTC, et de solliciter pour ce dossier une subvention auprès de l'Etat (DETR et DSIL).

Demandes de subventions pour l'agrandissement de la mairie.

Au vu des difficultés de fonctionnement, la municipalité de Chaumes-en-Retz souhaite réorganiser les services publics administratifs afin de concentrer ces derniers sur la mairie principale tout en sauvegardant l'accueil à la mairie annexe de Chéméré. Le conseil municipal décide de programmer pour 2018 les travaux d'agrandissement de la mairie principale, pour un coût global de 642 027 € HT, soit 770 432,40 € TTC et de solliciter pour ce dossier une subvention auprès de l'Etat (DETR et DSIL).

SÉANCE DU 09 AVRIL 2018

Taux d'imposition 2018 de la commune de Chaumes-en-Retz.
Après délibération, le conseil municipal fixe les taux d'imposition 2018 à :
- taxe d'habitation : 16,50 %,
- foncier bâti : 18,12 %,
- foncier non bâti : 56,45 %.

Budget primitif principal 2018.
Après délibération, le conseil municipal vote le budget primitif principal 2018 de la commune qui s'équilibre à :
- section de fonctionnement : 6 091 577,02 €,
- section d'investissement : 6 202 589,46 €.

Budget primitif immeuble commercial 2018.
Après délibération, le conseil municipal vote le budget primitif du budget annexe de l'immeuble commercial 2018 de la commune qui s'équilibre à :
- section de fonctionnement : 53 607,75 €,
- section d'investissement : 346 000 €.

Demande de prêt.
Le maire expose que, pour financer la section investissement du budget principal 2018, il convient de réaliser un emprunt de 1 000 000 €. Le Crédit Mutuel a été sollicité (Caisse Régionale de Loire-Atlantique et Centre-Ouest). Après délibération, le conseil municipal, par 41 voix pour et 1 abstention, décide que le maire est autorisé à réaliser auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, un emprunt d'un montant de 1 000 000 €, destiné à financer le programme général d'investissement 2018.

Le remboursement s'effectuera en 15 années à partir de 2018, au moyen de 60 versements de périodicité trimestrielle de 18 276,96 €.

L'organe délibérant approuve la totalité du projet d'acte de prêt et notamment le taux d'intérêt fixe prévu de 1,23 %, plus frais de dossier de 750 €.

Avis sur le programme d'actions favorisant la reconquête de la qualité des milieux aquatiques sur le bassin de Haute Perche soumis à enquête publique.
Le programme d'actions favorisant la reconquête de la qualité des milieux aquatiques sur le bassin versant du canal de Haute Perche couvre les communes de Pornic, Chauvé et Chaumes-en-Retz. Il vise plusieurs objectifs, restaurer un fonctionnement hydrologique plus naturel sur les ruisseaux de tête de bassin versant (régulation hydrologique, écrêtement des crues et réduction de la sévérité des étiages), améliorer les habitats « physiques » et la qualité hydro-morphologique des cours d'eau, maintenir l'activité agricole sur le marais tout en préservant sa richesse écologique (faune, flore, et habitats) et réguler les espèces invasives animales (ragondins) et végétales (jussie, bacharris notamment).

La commune de Chaumes-en-Retz est concernée par des travaux sur le marais de Haute Perche et le ruisseau du Pas Moreau.

Le conseil municipal donne un avis favorable au programme d'actions favorisant la reconquête de la qualité des milieux aquatiques sur le bassin versant du Canal de Haute Perche.

Question diverses.
Madame HALGAND dit que, suite au retour à la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée de septembre 2018, les équipes éducatives de toutes les écoles publiques et privées ont harmonisé les horaires. Les transports scolaires sont d'accord avec ces derniers.

Madame PORCHER fait part de l'installation prochaine sur le marché de nouveaux vendeurs (fromages, produits bio et Food Trucks).

Madame GARDELLE demande ce qu'il adviendra du traitement semi-collectif des eaux usées du lotissement de La Malpointe : il sera déconstruit, l'assainissement collectif prendra en charge l'ensemble des branchements de La Sicaudais.

A NOTER

Prochains conseils municipaux :
- Lundi 9 juillet, 20 h 30
- Mardi 4 septembre, 20 h 30
- Lundi 29 octobre, 20 h 30
- Mardi 11 décembre, 20 h 30

Les séances du conseil municipal auront lieu à la mairie annexe de Chéméré durant toute la période de travaux de la mairie principale.

L'intégralité des comptes rendus est à retrouver sur Chaumesenretz.fr / Ma municipalité / Conseil Municipal

Le journal des petits conseillers

Fruits et légumes exotiques au restaurant scolaire

Une rencontre a eu lieu le samedi 14 avril avec les responsables des restaurants scolaires. La semaine du goût se déroulera du lundi 8 octobre au vendredi 12 octobre 2018. Les enfants souhaitent distribuer un flyer dans les écoles pour communiquer sur la semaine du goût et présenter les fruits et les légumes du monde. Les élèves des classes de CM1 et CM2 participeront à des ateliers pour préparer le plat exotique. Des ateliers de 15 élèves seront mis en place pour que les cuisiniers en herbe puissent concocter le plat du jour !
Après concertation, il est décidé d'harmoniser les plats sur les 3 restaurants scolaires afin de respecter les contraintes de chaque structure.

Aménagement de deux aires de jeux en 2018

La commission "environnement, cadre de vie et aménagement du territoire" continue à travailler sur la mise en place de jeux.
Un cahier des charges a été rédigé et transmis à plusieurs entreprises afin de finaliser la commande de jeux choisis lors de notre rencontre du 24 mars dernier.
Nous mettons tout en œuvre pour que les jeux soient installés pour le mois de septembre dans les parcs de Chéméré et de la Sicaudais.

De gauche à droite :
Yves GRELLIER, Jacqueline COQUERANT, Marcel DOUSSET, Marie-Laure DAVID, Joseph LAIGRE, Véronique VOYAU, Marie-Thérèse GRAVOUIL, Françoise LANDREAU, Marie-Renée TERRIEN, Sylvie THOMAS.

Absents sur la photo :
Georges LECLEVE, Sylviane GIBET, Anne BRUNETEAU, Tatiana BERTHELOT, Jeannine AIRIAUD, Annie BARDOUL, , Régine CORMIER, Marie-Françoise GERAY.

CCAS

BILAN 2017

Au cours de l'année 2017, les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) ont étudié 32 dossiers d'aide sociale de foyers calmétiens en difficultés. 27 demandes ont reçu un avis favorable. Les aides ont été réparties de la manière suivante : 12 bons alimentaires, 6 bons de carburant et 14 secours en argent. Concernant la Bourse aux permis de conduire et Brevet de Sécurité Routière, 2 aides ont été versées sur cette année pour des dossiers acceptés en 2016. Aussi l'ensemble des aides versées en 2017 représente 5 149 €. Il est à noter que le CCAS a renouvelé, pour l'année 2018, son souhait de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 980 €. Le FSL, sur 2017, a pu aider 17 foyers pour du maintien à domicile ou sur l'accès aux énergies et à l'eau. Ce soutien au FSL est donc important. L'appel aux dons, diffusé dans le bulletin municipal d'avril 2017, a reçu un écho favorable de nombreuses personnes. Aussi les membres du CCAS ainsi que tous les élus municipaux remercient-ils l'ensemble des donateurs qui, grâce à leur générosité (3464 € de dons), pallieront, pour partie, les difficultés rencontrées par certains habitants de Chaumes-en-Retz. Enfin, cette année sociale 2017 s'est achevée par le repas des aînés du 4 octobre dernier (173 personnes se sont réunies autour d'un repas animé) et par la distribution aux personnes âgées de 298 colis, aux alentours des fêtes de fin d'année, par les élus du conseil municipal et les membres du conseil d'administration du CCAS.

32
dossiers

5 149€
d'aides versés en 2017

298
colis distribués

173
personnes au repas des aînés

ÉTAT CIVIL

Naissances

17/02 : Jules TAURO BROCQ (A), **21/02** : Léandre BONHOMEAU (A), **07/03** : Jules RIVIÈRE (A), **09/03** : Lucas LERAY PINSON (C), **19/03** : Tiago MOREAU (A), **24/03** : Titouan CHARRIER (A), **30/03** : Manon PELLERIN (A), **31/03** : Caly PACAUD (A), **25/04** : Basile LANGLOIS (C), **26/04** : Timéo LERAY (A), **01/05** : Neil DOUSSET (A), **09/05** : Milann MOREAU (A), **12/05** : Evan GUILLOTREAU (C), **14/05** : Zoélie SORIN (A).

Mariages

05/05 : Marion AUBINAIS-Cyril MOLÉ (A), **12/05** : Karine POTTIER-Salim TRARI (C), **12/05** : Pauline PERRAIS-Ludovic THOUARY (A), **02/06** : Nathalie CORBREJAUD-Raphaël DELACROIX (A), **09/06** : Caroline BIGER LE FORICHER-Mickaël HUCHON (A).

Décès

04/02 : Marcelle BICHON (A), **10/02** : René VOYAU (C), **19/02** : Jean-François MEIGNEN (A), **23/02** : Gilbert SAUNIER (A), **28/02** : Gisèle BONINI (A), **05/03** : Paulette CLODIC (A), **08/03** : Joseph BOURREAU (A), **09/03** : Thierry EVIN (A), **21/03** : Jean-Baptiste LAPOUYADE-DUPUY (A), **30/03** : Philippe THÉBAUD (A), **02/04** : Albert LECLEVE (A), **08/04** : Pierre MERLET (A), **09/04** : Roger GUÉRIN (A), **12/04** : Patrick MORVILLIERS (C), **13/04** : Joseph PLANTIVE (A), **20/04** : Marie-Thérèse GUITTENY (A), **22/04** : Bruno ROTHAIS (C), **24/04** : Fabrice DEFORGE (A), **24/04** : Paulette BRINBAL (A), **01/05** : Philippe CREQUER (A), **14/05** : Jean ROCHER (A), **19/05** : Adrienne IMBERT (A).

LE CLOCHER D'ARTHON FAIT PEAU NEUVE

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION PRÉVUS JUSQU'EN 2019 !

Les travaux de rénovation de l'église St Martin commencés depuis novembre 2017 vont se poursuivre en 2018 et 2019. La première tranche concernant le clocher se termine en juin. La flèche du clocher, couverte de cuivre comme à son origine, brille de tous ses éclats. Ce sont des ardoises qui recouvriront le reste de l'édifice. En septembre, ce sont les travaux de couverture de la nef qui commenceront. Ensuite, la couverture du transept suivra début 2019. La rénovation des vitraux s'effectuera simultanément aux travaux de couverture.

Un peu d'histoire....

L'église Saint-Martin, dédiée à Saint Martin de Tours, a été construite entre 1862 et 1865 selon les plans de l'architecte Dusouchay. Le clocher a été édifié en 1892. L'église actuelle remplace la précédente construction datant du XVe siècle et présente la particularité d'avoir une flèche de charpente bois recouverte d'ardoises en cuivre.

Suite à l'installation d'un échafaudage impressionnant (cf. Bulletin municipal n° 9) et depuis plusieurs semaines, des entreprises procèdent à la réfection du clocher. Les Calmétiens peuvent déjà admirer le résultat de ces travaux : le clocher est recouvert d'un revêtement en feuilles de cuivre, similaire à celui de sa construction !

À l'approche de l'été, afin de respecter l'environnement et quelques règles de « bon voisinage », il paraît utile de rappeler certaines informations :

Respect

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements répétés, continus, le jour, la nuit sont la source la plus fréquente de litiges entre un propriétaire de chien et ses voisins. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. **La municipalité met à votre disposition des colliers anti-aboiement. Ces colliers vous seront prêtés pour une durée d'un mois contre une caution de 100 €.**

Vigilance

JARDINAGE, TONTE, TAILLE...

A quoi reconnaît-on que le printemps ou l'été sont arrivés ?

Non pas seulement au bruit des oiseaux mais aussi des tondeuses, taille-haies et débroussailleuses qui sont de sortie. Pour éviter tous problèmes de voisinage avant de démarrer son outil, il convient de vérifier si l'on se trouve dans les créneaux autorisés par arrêté municipal :

- **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h**
- **samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h**
- **dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h**

Environnement

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Des impacts sur l'environnement

La combustion de matières plastiques, de bois traité, de chutes d'isolants, de déchets dangereux est responsable d'émissions de substances ayant des effets nocifs sur l'environnement et tout particulièrement sur la qualité de l'air que nous respirons. Qui dit pollution de l'air de l'eau du sol dit impact sur la santé !

Le brûlage sauvage des déchets est une infraction. Prenez contact avec la déchetterie de votre secteur pour connaître les modalités de dépôt de ces déchets ou consultez le site pornicagglo.fr

STÉRILISATION DES CHATS

La clef d'une cohabitation harmonieuse avec les humains !

Un million de chatons non désirés meurent chaque année pendant que les associations de protection consacrent un million d'euros par an pour la stérilisation des chats. Les campagnes de sensibilisation sont à reconduire encore et encore. Les mentalités sont longues à évoluer... et les chattes rapides à se reproduire ! Pour commencer, finissons-en avec les légendes qui courent encore sur la stérilisation des chats : ils ne subissent aucun retard de croissance, ne deviennent ni idiots, ni obèses, ni indifférents quand ils sont opérés. Entre 6 et 8 mois, votre protégé adopte un comportement qui ne laisse aucun doute sur le bouleversement hormonal dont il est l'objet : le mâle se met à uriner dans les coins les plus invraisemblables tandis que la femelle se roule par terre en poussant sans répit des cris d'animal blessé ou de bébé abandonné... il n'y a plus qu'une seule mesure d'urgence à prendre : appelez votre vétérinaire et prenez un rendez-vous en urgence pour une stérilisation expresse ! La stérilisation d'un mâle comme d'une femelle est sans danger pour l'animal, voire même bénéfique pour sa santé (réduction significative des risques de tumeur des mamelles, pas de grossesses répétées et rapprochées pour les pauvres minettes qui portent plusieurs fois dans l'année, mettant au monde jusqu'à six chatons qu'elles s'épuisent à nourrir et à élever). Quoi qu'il en soit, la stérilisation est possible à tout âge, sous anesthésie générale.

Si changement il y a, il ne peut que profiter au propriétaire qui aura un chat joueur, avec un tempérament peut-être un peu plus puéril et câlin que s'il était resté entier... La stérilisation, c'est le seul moyen valable d'éviter la venue au monde de dizaines de chatons en une année, tous enfants d'une seule maman. Ces petits chats ne trouvent pas preneurs et vont rejoindre la cohorte des malheureux sans foyer, nourris au hasard des bonnes volontés, quand ils ne sont pas tout simplement supprimés à la naissance avec des méthodes plus ou moins violentes. Chaque année, les associations pour animaux participent à la stérilisation de centaines de chats libres, prennent en charge des milliers de stérilisations dans des dispensaires, et octroient des bons de stérilisations aux propriétaires d'animaux dans le besoin et habitant trop loin des dispensaires. Si chaque propriétaire de chat stérilisait son animal, le nombre de chatons abandonnés dans les rues descendrait en flèche. Il nous appartient à tous d'être responsables et de ne pas participer à ce véritable fléau. Avant de décider d'acquérir un chien ou un chat, prévoyez un budget pour le faire stériliser. Si vous adoptez en refuge, votre animal sera déjà stérilisé. Il n'y a donc pas d'excuses...

CARRIÈRES DES CHAUMES

MATINÉE ÉCOCITOYENNE LE 14 AVRIL !

La municipalité remercie les bénévoles pour leur participation à la matinée éco-citoyenne du 14 avril sur le site des carrières. Soixante sacs de 100 litres de déchets et environ 1000 bouteilles et cannettes ont été ramassés.

L'objectif de cette matinée étaient de préserver la qualité du site afin de favoriser le maintien des différents groupes faunistiques et floristiques. Ces anciennes carrières présentent un potentiel intéressant en termes de diversité et richesse spécifique sous condition d'une gestion adaptée.

Dans ce contexte, il est rappelé qu'il est interdit à quiconque d'abandonner, de déposer ou jeter des ordures ménagères, détritus, matériaux ou déchets de quelque nature qu'ils soient en un lieu dont il n'est ni propriétaire ni ayant droit.

RAPPEL :
PROCÉDURE D'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE

Avant de prendre rendez-vous à l'école, se présenter impérativement à la mairie (principale ou annexe) avec les documents suivants :

- carnet de santé à jour,
- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- certificat de radiation (si changement d'établissement).

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS SUR LA COMMUNE

La commission municipale "affaires scolaires" souhaite remercier le personnel communal et les intervenants extérieurs pour les activités de qualité proposées aux élèves des écoles publiques tout au long de ces 4 années lors des Aménagements des Rythmes Scolaires.
Le retour de la semaine à 4 jours, à compter de la rentrée de septembre 2018, a été entériné par l'inspection académique.
Un travail de concertation a été mené entre les différents acteurs éducatifs.
Une équité est retrouvée sur le territoire, voici les horaires des écoles :

- **Écoles publiques** : Jean Monnet, Armelle Chevalier et Charles Perrault : 8h45-12h15 / 13h45-16h15
- **Écoles privées** :
  - Sainte Marie : à confirmer (réunion le 29/05)
  - Notre Dame : 8h45-12h10 / 13h30-16h20
  - Sainte-Victoire : 8h45-12h15 / 13h45-16h15.

Au niveau de la pause méridienne, un travail, en étroite collaboration avec les services de restauration scolaire, a été mis en place afin de respecter le rythme des enfants et pour que chaque enfant dispose du même temps pour manger.

ÉCOLE CHARLES PERRAULT

RALLYE MATHS !

Dans le cadre du projet d'école, les élèves de l'école Charles Perrault ont participé à un rallye mathématiques le vendredi 13 avril. En amont, les élèves ont rédigé 2 séries de problèmes destinés aux classes de niveau inférieur. Le jour de l'épreuve, toutes les classes ont été réunies en équipes multiniveaux de la petite section au CM2. En aval, les problèmes ont été corrigés par les élèves qui les avaient rédigés. La Directrice, Madame HENRY, a félicité tous les enfants pour leur investissement, leur implication et la richesse des problèmes produits. Chaque élève a reçu ce jour, lors de la remise des prix, un diplôme pour le récompenser de sa participation.

INITIATION VOILE POUR LES CE2-CM1-CM2

Les élèves de CE2, CM1, CM2 poursuivent leur initiation à la voile. 4 séances ont été organisées au club nautique de Préfailles au printemps.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le samedi 30 juin... **Spectacle des élèves, puis les enfants pourront participer aux jeux proposés dans les stands. Repas et tirage au sort de la tombola !**

CLASSE VERTE ! ÉCOLE NOTRE DAME

La classe verte a eu lieu du lundi 9 avril au vendredi 13 avril à Batz sur mer.

Les CM1-CM2 ont pu au cours de ce séjour acquérir des connaissances et des savoir-faire sur le milieu marin. Ils ont observé les espèces animales et végétales à travers une pêche à pied et une analyse des aquariums du centre. Ils ont trié les éléments laissés par la mer avec une éducation à la protection de l'environnement. Ils ont compris le fonctionnement des marais salants et appris à distinguer certains oiseaux. Ils se sont confrontés à l'utilisation du vent et de la houle avec des séances de catamaran. Ils ont visité les géants des mers (paquebots) aux chantiers navals de Saint-Nazaire. Ils ont effectué une randonnée sur la presqu'île guérandaise, mêlant géographie et histoire locale. Cela a été riche d'enseignement. Les enfants ont également appris à vivre en collectivité, à partager, à collaborer, à être plus autonome.

FORMATION « LES CARTES DE LA FRATERNITÉ »

une expérience collective enrichissante.

Le 7 février dernier, 3 enseignants de l'école Jean Monnet ont bénéficié d'une formation au siège de la Fédération des Amicales Laïques sur le thème des cartes de la fraternité, une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies. En 2018, l'opération a même pris une dimension européenne. Les classes de CE1-CE2 (Anne Dizy), de CE2 (Baptiste FOUILLET) et de CM1-CM2 (Pierre-Yves RISLER), ont étudié les 8 photos proposées sur le thème de la fraternité, de la différence et de la lutte contre les discriminations. Après avoir travaillé le vocabulaire spécifique, appris à décoder une photo et avoir été sensibilisés à la compréhension des intentions du photographe, les enfants ont rédigé « les cartes de la fraternité ». Chacun(e) d'eux a hérité d'une carte postale sur laquelle apparaît une des 8 photographies déjà étudiées.

Il/Elle a fait part de son ressenti, sous forme de mots ou d'un court texte et a adressé son message à un destinataire-mystère (en Loire-Atlantique) qui prendra connaissance de ce témoignage avant d'avoir toute la liberté d'y répondre, via la Ligue de l'Enseignement de la Loire-Atlantique. Cet atelier d'écriture s'est tenu le mercredi 21 mars de 11h à 12h. Quelques parents d'élèves et une Amicaliste ont assisté à ce temps de création littéraire… Le mardi 3 avril, les 3 classes se sont déplacées à la poste d'Arthon pour réaliser concrètement le geste de se séparer de leur carte dans l'optique de sensibiliser d'autres personnes et d'être éventuellement confrontées à un positionnement différent… Nous attendons avec une rare impatience des réponses !!!

Harry Potter

Suite à la décision du conseil d'élèves de l'école de créer un spectacle autour d'« Harry Potter », les ateliers magie, mime, danse, musique, décors, théâtre, se sont mis en place les mardis matins. Ils permettent de rassembler les élèves de la TPS au CM2. Les 2 élèves metteurs en scène collaborent afin de lier et faire interagir les différents ateliers. L'aboutissement de ce projet sera présenté aux parents d'élèves, aux Amicalistes, aux membres de la mairie, dans la matinée du 23 juin au théâtre d'Arthon dans le cadre de la fête de l'école.

« CONTRAIRES, CONTRASTES ET CRÉATIONS »

Suite à un travail en pratiques artistiques concernant de nombreuses écoles maternelles publiques du département, les élèves de l'école ont exposé une composition à St Brévin et s'y sont rendus.

M. LECALLO, conseiller pédagogique en arts plastiques, nous informe que de très nombreux visiteurs, en classe ou en famille, ont découvert cette exposition et ont apprécié la diversité et la qualité des réalisations et il rajoute, « *pratiquer les arts à l'école permet à l'enfant de s'essayer, de chercher à faire et à agir pour construire des connaissances, des compétences et des références. Cela passe par le corps, par les sensations, les émotions, par la sensibilité et par l'imaginaire. Cela passe par le plaisir de faire et de donner*».

PORTES-OUVERTES

Le samedi 17 mars 2018.

L'école Sainte Marie a ouvert ses portes le samedi 17 mars dernier pour la Journée Portes Ouvertes. Les élèves de la classe de CM2 ont eu le privilège d'accueillir de nouvelles familles. Ils leur ont présenté les locaux et les fresques dans les deux cours primaire et maternelle. Les élèves se sont rendus au musée des Beaux-Arts de Nantes afin d'être sensibilisé et d'enrichir leur parcours artistique. Durant trois semaines, ils ont fourmillé d'imagination et de créativité accompagnés par Nicolas Bertaud, alias « Kafé Korsé », pour réaliser de très jolis décors et embellir l'école. **Nous les inaugurerons le vendredi 15 juin lors de notre fête de projet**. Les élèves sont très fiers de leur travail. Ils ont échangé des moments de convivialité et de respect autour d'une œuvre commune. Cette cohésion et l'esprit d'équipe, ils la retrouveront à travers l'opération S'Cool Bus début juin.

Il s'agit d'un moyen de locomotion insolite qui vient des Pays-Bas. Ce vélo bus collectif permet de découvrir ce qui nous entoure autrement, de participer au développement durable et d'être vigilant à la sécurité routière.

Cet élan dynamique s'est poursuivi avec les élèves des écoles de Saint-Père-en-Retz et de Saint-Viaud lors de nos journées sportives. Toutes les familles étaient les bienvenues pour les soutenir. Le dimanche 21 mai, elles étaient toutes là pour applaudir les enfants lors de notre kermesse sur le thème de la danse. Que de bons moments passés ensemble !

ATELIER « FRESQUES MURALES »

Le printemps est arrivé à l'école Ste Marie, les cours de récréation ont été décorées de jolies fresques murales. Avec la participation de l'APEL, nous avons demandé à Nicolas, que l'on nomme Kafé Korsé dans le monde des artistes, de venir travailler avec les enfants de la PS au CM2. Ils ont eu le plaisir de découvrir le monde du street art et d'appréhender les techniques de peintures à la bombe (pour les plus grands). C'est à partir d'échanges avec tous les élèves et l'équipe enseignante sur des mots-clés que l'artiste a donné vie à cette peinture. Ces fresques ont permis d'associer le projet de l'école, bien vivre ensemble, avec l'art visuel. Tout le monde est ravi du résultat et souhaite vous le faire partager...

A bientôt.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Depuis plusieurs années, l'AFR de Chéméré et Arthon Animation Rurale (AAR) accompagnent les habitants à la mise en place d'actions pour la vie sociale de la commune : l'AFR plutôt dans les domaines de la valorisation du local et l'échange de savoirs ; AAR plutôt dans les domaines culturel et social. C'est pourquoi en 2016, chacune des deux associations a obtenu l'agrément "Espace de Vie Sociale" pour développer de façon complémentaire ce travail avec les habitants.

Les projets menés par l'EVS de l'**AFR** depuis 2016 :
- Les paniers bio,
- les boîtes à livres,
- la ludothèque,
- les ateliers cuisine et motricité...

Les projets menés par l'EVS de l'**AAR** depuis 2016 :
- La Pause Café,
- les spectacles Jeune Public ouverts à tous,
- les pique-niques d'été,
- la Pause Habitants au Marché...

LA RIBAMBELLE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SECTEUR DE LA SICAUDAIS

Cette année scolaire a été marquée par l'insuffisance de places à l'accueil périscolaire de la Ribambelle à la Sicaudais. Les locaux trop exigus et vieillissants ont amené la municipalité, en lien avec l'association Arthon Animation Rurale (AAR), à réfléchir sur une délocalisation de l'accueil périscolaire dans les locaux du restaurant scolaire, à la rentrée de septembre 2018. Ce lieu devrait répondre aux normes de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et est bien identifié des enfants et des familles. La commission municipale "affaires scolaires", en charge de ce dossier, va travailler en lien avec le personnel d'AAR sur l'aménagement futur de ce lieu.

SÉJOURS POUR TOUS

Seul ou en famille, jeune ou moins jeune, à moins de 50 € par personne et par séjour tout compris.

Pour plus d'infos :
contactez Arthon Animation Rurale au 07 68 95 52 93

- du 9 au 13 juillet : séjour itinérant à vélo « Nantes aux heures d'été »
- du 20 au 24 août : séjour itinérant à pieds « Pas à pas : coquillages, crustacés et Côte de Jade ».

Chaumes-en-Retz seniors, c'est quoi ?

Damien Mellerin, coordinateur/animateur de la « Maison du Pays'âges », vous propose un planning d'animations spécial seniors ! Ce planning regroupe les activités proposées au public senior sur la commune. Pour plus de précisions, vous pouvez contacter les structures organisatrices ou Damien Mellerin au **07 67 34 47 38**

MAISON DU PAYS'AGES
Impasse des Papillons, Chéméré
Contact : Damien Mellerin, 07 67 34 47 38 ou maisondupaysages@free.fr.

RENCONTRE AMICALES DES RETRAITÉS
Contact : Françoise Boucharin, 06 43 07 87 97 ou francoise.boucharin@icloud.com.

MONALISA
Contact : Pierre Voyau, 02 40 64 27 34.

ARTHON ANIMATION RURALE
Maison des jeunes, 5 place de l'église, Arthon en Retz
Contact : 07 69 42 21 77 ou aar.evs16@gmail.com

AFR CHÉMÉRÉ
19 rue de la Blanche, Chéméré
Contact : Eric Charrier, 02 40 82 70 24 ou evs-chemere@laposte.net.

CLUB SICAUDAISIEN DES RETRAITÉS
Salle du Plan d'Eau, place Sainte-Victoire, La Sicaudais
Contact : Camille Guilbaud, 02 40 21 16 09.

VOS INTERLOCUTEURS

EHPAD SAINT-JOSEPH
Chemin Saint-Joseph, Arthon en Retz
Contact : 02 40 21 30 15 ou animation@residence-st-joseph.fr.

UNION DES RETRAITÉS ARTHONNAIS
Salle des Tamaris, rue des sports, Arthon en Retz
Contact : Daniel Barotin, 02 51 74 56 83.

ADMR
Maison des services, Pays de Retz, 17 rue de Nantes, Chéméré
Contact « Chéméré » : Brigitte Martin, 06 07 34 37 96.
Contact « Arthon » : Françoise Legoff, 06 88 13 07 97.

NADINE ACCOMPAGNEMENT
Aide médico psychologique à domicile. Accompagnement individuel pour diverses activités (sorties, jeux partage de repas).
Contact : Nadine Ronsin, 06 48 70 88 75 02

JUILLET

LUNDI 2 JUILLET
SOPHROLOGIE
Atelier détente avec Virginie, à partir de 9h45, maison du pays'âges, 5€ (réservation obligatoire).
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 3 JUILLET
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 4 JUILLET
SORTIE LEGENDIA PARC (FROSSAY)
Rendez-vous Arthon, La Sicaudais, Chéméré. À partir de 11h, maison du pays'âges, 18,50€ (réservation obligatoire avant le 27 Juin. Demande d'un acompte de 6 euros).

LUNDI 9 JUILLET
PETITES MARCHES (MONALISA)
Sortie à la base de loisirs (Saint-Viaud, Rdv à 14h15 (place de l'église, Arthon en Retz) et à 14h30 (parking du théâtre, Chéméré), 2€/personne/sortie.
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 10 JUILLET
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 11 JUILLET
PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h
L'ATELIER DES 10 DOIGTS ET JEUX DIVERS
A partir de 14h30, inscription conseillée.

VENDREDI 13 JUILLET
SCRABBLE
A partir de 14h, maison du pays'âges.

LUNDI 16 JUILLET
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 17 JUILLET
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 18 JUILLET
PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h
SOPHROLOGIE
Atelier détente avec Virginie, à partir de 14h45, maison du pays'âges, 5€ (réservation obligatoire).

JEUDI 19 JUILLET
LOTO
De 14h45 à 16h, réservation obligatoire.

LUNDI 23 JUILLET
PETITES MARCHES (MONALISA)
Sortie au Migron (Frossay), rendez-vous à 14h15 (place de l'église, Arthon en Retz) et à 14h30 (parking du théâtre, Chéméré), 2€/personne.
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 24 JUILLET
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

VENDREDI 27 JUILLET
SCRABBLE
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MARDI 31 JUILLET
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

AOÛT

JEUDI 2 AOÛT
JEUX DIVERS
A partir de 14H, salle du plan d'eau, La Sicaudais.

LUNDI 6 AOÛT
PETITES MARCHES (MONALISA)
Sortie au parc de la Mévellière (Bouaye), Rendez-vous à 14h15 (place de l'église, Arthon en Retz) et à 14h30 (parking du théâtre, Chéméré), 2€/personne.

MERCREDI 8 AOÛT
SORTIE BASE SOUS-MARINE
Départ 14h, rendez-vous Arthon, La Sicaudais, Chéméré, 9€/ personne (réservation obligatoire avant le 1er août. Demande d'un acompte de 3€).

JEUDI 9 AOÛT
JEUX DIVERS
A partir de 14H, salle du plan d'eau, La Sicaudais.

JEUDI 16 AOÛT
JEUX DIVERS
A partir de 14H, salle du plan d'eau, La Sicaudais.

LUNDI 20 AOÛT
PETITES MARCHES (MONALISA)
Sortie à la coulée verte (Sainte-Pazanne), rendez-vous à 14h15 (place de l'église, Arthon en Retz) et à 14h30 (parking du théâtre, Chéméré), 2€/personne.

PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 21 AOÛT
LOTO
De 14h45 à 16h, réservation obligatoire.

MERCREDI 22 AOÛT
PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h

PIQUE-NIQUE PARTAGÉ
À partir de 12h, apportez votre entrée, plat ou dessert, réservation obligatoire avant le 15 août

JEUDI 23 AOÛT
JEUX DIVERS
A partir de 14H, salle du plan d'eau, La Sicaudais.

LUNDI 27 AOÛT
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MERCREDI 29 AOÛT
PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h

L'ATELIER DES JEUX
À partir de 14h30

JEUDI 30 AOÛT
JEUX DIVERS
A partir de 14H, salle du plan d'eau, La Sicaudais.

SEPTEMBRE

LUNDI 3 SEPTEMBRE
PETITES MARCHES (MONALISA)
Sortie au musée de Bourgneuf, rdv à 14h15 (place de l'église, Arthon en Retz) et à 14h30 (parking du théâtre, Chéméré), 2€/personne.

PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

SOPHROLOGIE
Atelier détente avec Virginie, à partir de 9h45, maison du pays'âges, 5€ (réservation obligatoire).

MARDI 4 SEPTEMBRE
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 5 SEPTEMBRE
PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h, maison du Pays'âges.

L'ATELIER DES 10 DOIGTS ET JEUX DIVERS
À partir de 14h30, maison du Pays'âges.

JEUDI 6 SEPTEMBRE
JEUX DIVERS
A partir de 14H, Salle du plan d'eau.

JEUX DIVERS
Cartes et pétanque, à partir de 14h, salle des tamaris, Arthon.

LUNDI 10 SEPTEMBRE
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 11 SEPTEMBRE
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE
SORTIE PÊCHE À PIED (NOIRMOUTIER)
Départ 10h30, rendez-vous à la maison de pays'ages, réservation obligatoire avant le 5 Septembre.

JEUDI 13 SEPTEMBRE
JEUX DIVERS
A partir de 14H, Salle du plan d'eau.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE
SCRABBLE
A partir de 14h, maison du pays'âges.

LUNDI 17 SEPTEMBRE
PETITES MARCHES (MONALISA)
Sortie à l'allée du Marchas. Rendez-vous à 14h15 (place de l'église, Arthon en Retz) et à 14h30 (parking du théâtre, Chéméré), 2€/personne.

PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 18 SEPTEMBRE
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h , Maison du Pays'âges.

SOPHROLOGIE
Atelier détente avec Virginie. À partir de 14h45, maison du pays'âges, 5€ (réservation obligatoire).

JEUDI 20 SEPTEMBRE
JEUX DIVERS
A partir de 14H, Salle du plan d'eau.

JEUX DIVERS
Cartes et pétanque, à partir de 14 h, Salle des tamaris, Arthon.

LUNDI 24 SEPTEMBRE
PAUSE-CAFÉ
De 13h30 à 15h30, maison des Jeunes, Arthon, gratuit et ouvert à tous.

MARDI 25 SEPTEMBRE
JEUX DE CARTES
Maison du pays'ages, à partir de 14h.

MERCREDI 26 SEPTEMBRE
ATELIER CUISINE-PRENONS UN CAFÉ
À partir de 10h, maison du Pays'âges.

L'ATELIER DES JEUX
À partir de 14h30, maison du Pays'âges

JEUDI 27 SEPTEMBRE
JEUX DIVERS
A partir de 14H, Salle du plan d'eau.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE
SCRABBLE
A partir de 14h, maison du Pays'âges.

LE POINT SUR LE BUDGET

Quelques remarques sur le budget de fonctionnement

DES RECETTES FISCALES EN AUGMENTATION

Sur les trois dernières années, les recettes fiscales (totalité des impôts perçus) augmentent régulièrement de 90 000 € en moyenne pour deux raisons :

- *l'augmentation de la valeur locative des biens immobiliers, décidée par le gouvernement (environ le coût de la vie),*
- *l'augmentation de la population.*

*Les **taux communaux** n'augmentent pas si ce n'est la convergence prévue jusqu'en 2020 pour la taxe d'habitation.*

*Les **dotations de l'État** restent stables. Mais attention, c'est la dernière année que nous profitons de l'aide à la création des communes nouvelles(+ 5 %).*

Recettes de fonctionnement : **6 091 577 €**

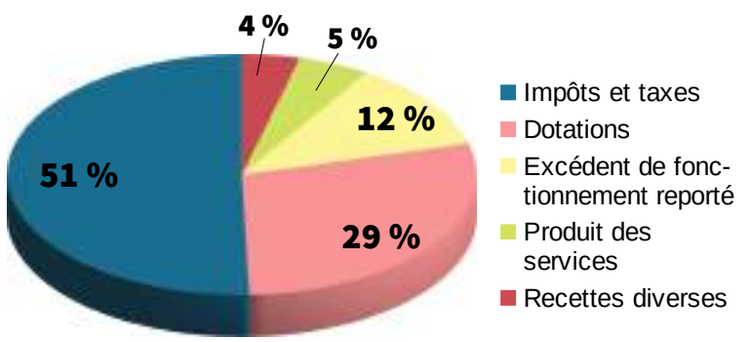

CÔTÉ DÉPENSES

Le budget 2018 prend en compte :

- *l'augmentation des dépenses de personnel (la convergence des salaires va s'exprimer sur une année pleine) ;*
- *les efforts de convergence des conventions aux écoles privées (renégociations des contrats d'Association), l'aide à l'AFR Cantine pour aller vers une harmonisation , lissée sur 3 ans, du coût pour les familles de la restauration scolaire.*

Dépenses de fonctionnement : **6 091 577 €**

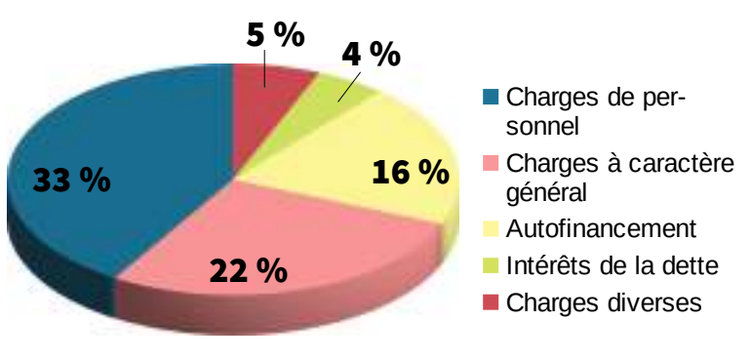

Budget d'investissement

De nombreux programmes sont en cours de réalisation (voir liste des principaux projets), notre capacité à préparer les dossiers et à suivre les différentes réalisations est maximale. Au passage, nous tenons à remercier très chaleureusement nos personnels qui s'investissent totalement. Malgré une épargne nette remarquable, nous allons recourir à un emprunt de 1 million d'euros pour financer tous ces programmes. Il est judicieux d'emprunter actuellement car les taux sont encore très bas (1, 23 %) et sont très proches de l'inflation. Les budgets expriment aussi la prudence. Les dépenses sont bien étudiées, les recettes sont toujours minimales.

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

Halle raquettes
800 000 €

Extension mairie
440 000 €

Travaux déplacements doux
247 000 €

Réhabilitation église Saint-Martin
200 000 €

Aménagement bibliothèque salle de l'Aqueduc
150 000 €

Sécurisation des villages
129 300 €

Travaux cimetière
70 000 €

Travaux carrières des chaumes
68 000 €

Terrain synthétique foot à 5
66 000 €

Aire de jeux pour enfants
30 000 €

Dépenses d'investissement : 6 202 589 €

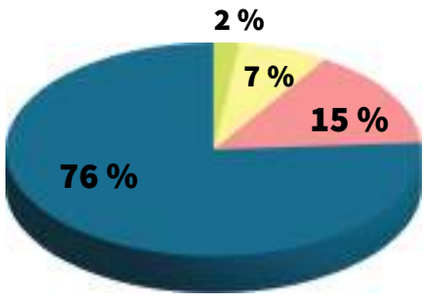

- Travaux (bâtiments, voirie...)
- Acquisitions (foncières, matériel, prestations de services...)
- Remboursement capital de la dette
- Autres dépenses

Recettes d'investissement : 6 202 589 €

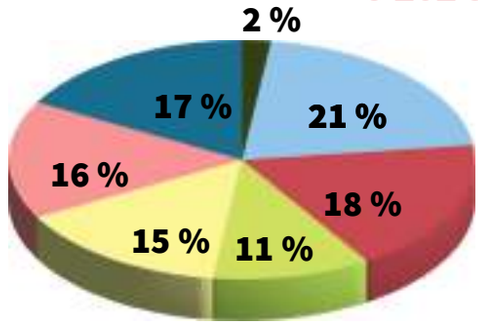

- Excédents de fonctionnement affectés à l'investissement
- Autofinancement
- Remboursement TVA et taxe d'aménagement
- Autres recettes
- Subventions d'investissement
- Emprunt
- Excédent d'investissement reporté

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

Ci-dessous, les sommes votées lors du conseil municipal du 12/03

ASSOCIATIONS	Sommes
Bibliothèques de Chaumes-en-Retz	11 000,00 €
Association développement bassin versant Baie de Bourgneuf	475,00 €
Association Tour de Loire-Atlantique	3 000,00 €
Triolet de Retz	16 838,00 €
ACC - Compagnons de la Blanche – section théâtre	1 670,00 €
ACC – Chem'Loisirs – Animation	7 000,00 €
Arlequin Comédie	550,00 €
Spectacles en Retz	160,00 €
Académie Arthonnaise d'Aïkido	250,00 €
Société de chasse communale de Chéméré	200,00 €
ACCA – Association de chasse communale agréée Arthon	250,00 €
Pétanque Arthonnaise	300,00 €
ESAC Tennis de table	1 500,00 €
Taekwondo en Retz	250,00 €
Etoile Arthonnaise	10 000,00 €
Foot Plus	500,00 €
Arche Football Club	8 000,00 €
USC	250,00 €
UNC la Sicaudais	100,00 €
UNC-AFN Arthon	200,00 €
UNC-AFN Chéméré	150,00 €
Union des retraités arthonnais	100,00 €
Club des retraités sicaudaisiens	100,00 €
Rencontres amicales de Chéméré	100,00 €
MCP Les Joe Bar	300,00 €
Association de Fil en Aiguille	50,00 €
Comité des fêtes de Haute Perche	3 300,00 €
Fondation du Patrimoine	300,00 €
Résidence Saint-Joseph – Section Monalisa	1 150,00 €
ADMR Arthon	2 100,00 €
ADMR Chéméré	2 100,00 €
Vie Libre	50,00 €
Les Restos du Cœur	900,00 €
Don du sang Sainte Pazanne – Chéméré – Saint Hilaire	150,00 €
Don du sang Pornic et ses environs	150,00 €
ADAPEI section Grand Lieu Pays de Retz	1 800,00 €
CIDFF Loire-Atlantique/Bassin Nazairien	100,00 €
Solidarité femmes Loire-Atlantique	100,00 €
Subvention séjours linguistiques	1 500,00 €(*)
AFR – Cantine	60 369,80
AFR – EVS	9 800,00 €
Arthon Animation Rurale	224 608,91 €
Arthon Animation Rurale	8 000,00 €
ADICLA	1 135,60 €
ADIL	1 668,54 €
Association Fédérative Départementale des Maires de L.A.	1 699,45 €
Association Maires du Pays de Retz et Institut culturel	666,60 €
Amicale Laïque Arthon en Retz	1 000,00 €

(*) : 30 € par élève de Chaumes-en-Retz pour les voyages à destination de la Grande-Bretagne, Espagne et Allemagne limités aux classes de 4e et 3e

BUDGET ÉCOLES	Vote CM
Ecole publique Jean Monnet -Fournitures scolaires	12 519,00 €
Ecole publique Charles Perrault -Fournitures scolaires	3 042,00 €
Ecole publique Armelle Chevalier -Fournitures scolaires	9 808,40 €
Ecole publique Armelle Chevalier - Manuels ou jeux	3 586,59 €
APEA école Jean Monnet – Activités parascolaires	6 925,04 €
APE école Charles Perrault – Activités parascolaires	1 682,72 €
APE école Armelle Chevalier – Activités parascolaires	1 150,00 €
OCCE 44 école Armelle Chevalier – Coopérative scolaire	1 470,00 €
OCCE 44 école Armelle Chevalier – Sorties scolaires	3 067,20 €
OCCE 44 école Armelle Chevalier – Eveil musical	1 700,00 €
APEL école Sainte Marie – Arthon – Activités parascolaires	5 167,50 €
APEL école Sainte Victoire – la Sicaudais -Activités parascolaires	927,50 €
OGEC école Notre Dame – Chéméré –Eveil musical	900,00 €

QUOI DE NEUF À CHAUMES-EN-RETZ ?

Chaque trimestre, cette rubrique vous présente les nouveaux artisans, commerçants, entreprises récemment arrivés sur le territoire Calmétien !

SI VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) : *contactez Virginie Porcher (adjointe au développement économique) au 02 40 21 30 22 (mairie annexe de Chéméré) ou sur son adresse mail virginieporcher@chaumesenretz.fr*

CISEAUX D'ANGE

Riche d'une expérience professionnelle de 22 ans en salon de coiffure, Marie-Ange assure le soin des cheveux à votre domicile.
Ses nombreuses expériences l'ont conduite à développer les techniques du BIO-Végétal. Pour la santé de vos cheveux et de votre corps, elle vous propose des colorations végétales et de la vente de produits bio (shampooing, soin, huiles...) ou en traditionnelle avec une gamme de produits de qualité. Elle réalise : mèches, coupe pour femmes, hommes et enfants, brushing, barbe... et également des coiffures créatives (chignons, coiffure mariée...). Envie de changement ? Ses conseils avisés et sa convivialité vous raviront.
✆ : 06 71 18 53 37

HARAS DES NAUDIERES

Le Haras Des Naudières (HDN) déménage et s'agrandit sur la commune de Chaumes-en-Retz !
Lorsqu'une amoureuse des chevaux rencontre un passionné d'élevage et de génétique, naît tout naturellement le Haras des Naudières. Installé tout d'abord sur la commune de Sautron, dans le 44, le Haras vient de s'installer sur la commune de Chaumes-en-Retz. Avec beaucoup plus de place que précédemment, le Haras s'étend dorénavant sur plus de 40 hectares. Les travaux des infrastructures (boxes, carrière, paddocks de détente...) ont commencé pour une ouverture prévue le 1er Juin 2018. Caroline VERNEY et Pierrick LAUNAY, les propriétaires, vont également développer au sein de leur élevage de chevaux de sport et de leurs infrastructures, une écurie de compétition et de commerce.
En effet, un cavalier sera présent au Haras pour le travail des chevaux et l'enseignement dispensé aux propriétaires qui le souhaitent. Ils ouvriront aussi leurs portes aux poulinières gestantes qui pourront donner naissance à leurs poulains sur ce très beau site, et aux chevaux à la retraite. Une seule priorité au Haras des Naudières, que les chevaux vivent de façon la plus « naturelle » possible et que le temps passé au box soit le moins long possible : « *Nous sommes persuadés que ce mélange des générations au sein du Haras favorise l'apprentissage des jeunes ainsi que l'équilibre de tous nos pensionnaires.* »
✉ : harasdesnaudieres@gmail.com
✆ : 06 77 82 31 26
💻 : harasdesnaudieres.com

VALENTI IMMOBILIER

Changement de locaux pour l'agence

Venez nous rendre visite et découvrir les nouveaux locaux de l'agence VALENTI IMMOBILIER au 1 rue de Saint Cyr, Arthon en Retz. Une équipe spécialiste est à votre écoute et à votre disposition pour toutes transactions immobilières. Professionnels du secteur depuis plus de 20 ans, nous vous accompagnons dans tous vos projets. Nous avons une grande connaissance du marché et du secteur géographique. Le service Location et Gestion est à votre disposition pour assurer la tranquillité des propriétaires et des locataires.

✆ : 02 40 21 35 11 – 06 87 86 16 03

💻 : valenti-immobilier.com

COMPTOIR éthic

Le Comptoir éthic est un groupement d'achat qui propose aux familles des produits locaux et éthiques. En travaillant avec des producteurs attachés à leurs terres, je m'engage sur la provenance des produits et leur qualité de production.

Le principe : chaque mois, un bon de commande est envoyé aux familles, puis les paniers sont à retirer 2 semaines plus tard, soit sur les marchés de Chaumes-en-Retz, soit à Sainte-Pazanne. Pour compléter mon offre de commandes groupées, retrouvez mes produits sur les marchés du secteur de Chéméré et du secteur d'Arthon en Retz. Cette nouvelle façon de faire vos courses vous permet d'être acteur de votre consommation en soutenant efficacement l'agriculture locale et les circuits-courts, et d'être assuré sur l'origine et la qualité des produits que vous consommez. Dans l'actualité du Comptoir éthic, découvrez mes « coups de coeur » de juin : **La « SAINTE COLOMBE », bière artisanale bretonne produite dans le Pays de Janzé.**

✆ : 06 69 67 72 54

✉ : cdiotel@gmail.com

LES DOLLINETTES

Entreprise de création de bijoux depuis avril 2011.

« Les Dollinettes » située à La Feuillardais, secteur Arthon en Retz, se développe aujourd'hui par des ateliers créatifs pour fabriquer des bijoux en pâte polymère (fimo) ou autres objets déco, des bijoux en cabochon de verre, mais aussi des ateliers de peinture sur galets, fabrication de maisons de lutins. « L'Atelier des Dollinettes » concerne les adultes et les enfants à partir de 6 ans, ceci sur inscription. Les horaires sont de 9h à 12h pour un petit déj' créatif ou de 14h à 17h pour un goûter créatif. Florence, la créatrice des « Dollinettes », se déplace aussi pour des goûters d'anniversaire ou plus sérieusement pour des formations professionnelles en centres de loisirs et écoles (tarifs et inscriptions sur demande). « Les Dollinettes » sont connues sur les marchés du littoral en saison estivale, animent des ventes chez le particulier ou en Comité d'Entreprise, et participent à de multiples manifestations ponctuelles dans la région (marchés de Noël, expos en centre commercial et aux Portes ouvertes du Domaine de la Chapellerie).

Les bijoux « Les Dollinettes » sont exposés également chez des partenaires tels que « Océan de Bien Etre » secteur Chéméré, « Studio Coiffure » à Saint-Père en Retz, « Votre Marché » à Chauvé, « Mél'eau Rose » à Sainte-Pazanne et « Legendia Parc » à Frossay.

✆ : 02 40 21 52 76 – 06 64 16 77 23

💻 : lesdollinettes.weezbe.com (boutique en ligne)

💻 : facebook.com/florence.duval.90 (page Facebook)

✉ : fra.lemoine44@orange.fr

HYPNOSE

Installation d'une praticienne en hypnose.

Karine GUILLET, après un parcours dans l'administratif et l'aide aux personnes âgées, a pris la décision de se former à l'hypnose après y avoir eu personnellement recours avec succès il y a quelques années. Elle a donc pris le temps de se former à la méthode « Sajece » créée par Camille Griselin sur une base Ericksonienne. C'est une méthode douce travaillant sur l'origine du problème et sur les émotions ou plus précisément sur le mal-être caché derrière le problème, ce qui évite que ce dernier une fois réglé se déplace ailleurs. Elle peut donc accompagner afin de sortir d'une peur, d'une addiction, d'une phobie, d'un deuil, gérer les émotions, son stress, ses douleurs, son poids, son sommeil, faire un travail complet de développement personnel, confiance en soi... Pour cela, elle ouvre les portes de son domicile et elle vous emmène doucement vers un état entre le rêve et la somnolence, un état où vous gardez le contrôle et êtes conscient de ce qui se passe autour de vous et où votre inconscient profite du pays des métaphores où sont cachés des messages qui lui sont destinés.

✆ : 07 81 01 41 86

✉ : hypnose.k.g@gmx.fr

SAGE-FEMME

Aline Lambert, sage-femme libérale conventionnée

Madame LAMBERT a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de son cabinet au 19 rue de l'église, secteur Arthon en Retz. Après 7 années d'exercice en salle d'accouchement à Nantes et 4 années d'activité libérale à Pornic, elle sera heureuse de vous recevoir pour le suivi de votre grossesse, la préparation à l'accouchement, et l'accompagnement à domicile lors de votre sortie de maternité (soutien à l'allaitement le cas échéant). Elle pratique la rééducation périnéale manuelle destinée à toutes les femmes quel que soit leur âge et elle peut également proposer des consultations de gynécologie de prévention et de contraception.

✆ : 02 51 18 69 07 – 06 70 56 28 00

ARLEQUIN COMÉDIE

Les membres de l'association « ARLEQUIN COMEDIE » remercient toutes celles et tous ceux (bénévoles, billetterie, bar, couturières, municipalité, sponsors, etc.) qui de près ou de loin nous ont permis de mener à bien cette saison théâtre 2018.
Merci aussi au public que nous avons eu, comme toujours, plaisir à rencontrer et avec qui nous avons partagé des rires, de la bonne humeur et de la convivialité.
Rendez-vous donc l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

ARTHÉ COMPAGNIE

Deux soirées avec humour et vidéo !
En cette période estivale, l'Arthé Compagnie propose deux soirées placées sous le signe de l'humour et de la vidéo. Au programme des comédiens amateurs de Nantes, Machecoul, et de l'Arthé Compagnie dans des sketchs humoristiques. Puis la visualisation du film, « *Carton jaune sur la place Rouge* », réalisé en partenariat avec le club de l'Arche FC et le collectif Vaap pour la réalisation du film.

Un film où les joueurs de football de l'Arche jouent leurs propres rôles de même que de nombreux Calmétiens, qui ont appris un texte avant de le jouer face caméra. Dans la distribution on retrouve, Jean-Georges RICHEUX, Sébastien CABAT, les maires Georges LECLÈVE et Joseph LAIGRE, Robert BICHON...
Soirée humour :
samedi 23 juin, à 20 h 30, et dimanche 24 juin, à 15 h, salle du théâtre d'Arthon. Participation au chapeau. Renseignements au
✆ : 06 71 18 53 37

LES BIBLIOTHÈQUES DE CHAUMES-EN-RETZ

Bibliothèque
secteur Arthon
« L'Aqueduc »
Rue des écoliers, Arthon
✆ : 09 80 59 25 65
✉ : bibliotheque.arthon@free.fr

HORAIRES :
- Mercredi, 9h30–11h30 et 17h30–18h30.
- Samedi, 10h–11h30.
- Dimanche, 10h30–11h30.

HORAIRES D'ÉTÉ :
- Mercredi, 9h30–11h30.
- Samedi, 10h–11h30.
- Dimanche, 10h30–11h30.

- **Fermetures samedi 14 et dimanche 15 juillet 2018.**
- **Fermeture du jeudi 9 août au vendredi 17 août.**
- **Réouverture le samedi 18 août.**

Bibliothèque/vidéothèque
secteur Chéméré
« Le Marque-Page »
10, avenue Arthus-Princé, Chéméré
✆ : 02 40 21 30 37
✉ : bibliotheque.chemere@orange.fr

HORAIRES :
- Mardi, 16h30–17h30.
- Mercredi, 11h–12h et 16h30–17h30.
- Samedi, 10h–12h.
- Dimanche, 11h–12h.

HORAIRES D'ÉTÉ :
- Mercredi, 11h–12h.
- Samedi, 10h–12h.
- Dimanche, 11h–12h.

- **Fermetures samedi 14 et dimanche 15 juillet 2018.**
- **Fermeture du samedi 11 au dimanche 19 août inclus.**

Bibliothèque
Secteur La Sicaudais
« Le Plan d'eau »
Place Ste Victoire, La Sicaudais, Arthon
✆ : 07 81 39 11 12
✉ : bibliotheque.la-sicaudais@orange.fr

HORAIRES :
- Mercredi, 10h–12h.
- Samedi, 11h–12h15.

HORAIRES D'ÉTÉ
- **Fermeture du lundi 9 au samedi 14 juillet 2018.**
- **Fermeture du lundi 13 au samedi 18 août inclus.**

Attention !!

NOUVEAUX HORAIRES
A PARTIR DE SEPTEMBRE 2018 - (*) : nouveaux créneaux

Bibliothèque
secteur Arthon
- **Mardi, 16h-17h15 (*).**
- Mercredi, 10h-12h.
- **Vendredi, 16h-18h (*).**
- Samedi, 10h–12h.
- Dimanche, 10h30–11h30.

Bibliothèque
secteur Chéméré
- Mardi, 16h30-17h30.
- Mercredi, 10h30-12h.
- **Vendredi, 17h30-18h30 (*).**
- Samedi, 10h30–12h.
- Dimanche, 11h–12h.

A vos agendas !

DU 6 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

*Les trois bibliothèques de Chaumes-en-Retz proposeront une exposition intitulée « **Les Maisons du monde** ». Cette exposition sera visible dans les bibliothèques d'Arthon et de Chéméré. La bibliothèque de La Sicaudais proposera une animation sur le même thème. Pour compléter et enrichir cette exposition, les bénévoles des trois bibliothèques vous invitent, adultes et enfants à leur apporter « **Vos maisons à vous** » sous forme de photos, dessins, pliages, maquettes, constructions....issus du réel ou de votre imagination !*

Salon du livre jeunesse

L'Amicale Laïque met à l'honneur pour la 4ème année consécutive, la littérature jeunesse lors de son salon du livre, le dimanche 14 octobre 2018, de 10h à 18h, salle Ellipse.

Présence de nombreux auteurs jeunesse. Venez à leur rencontre.
Diverses animations proposées tout au long de la journée.
Gratuit et ouvert à tous.

✆ : 06 80 22 24 74
✉ : amicale44320@gmail.com

ASSOCIATION POÉSIE ITAL

« LE CŒUR DU PAYS DE RETZ BATTRA-T-IL AU RYTHME DE LA POÉSIE NATURELLE ? »

C'est dans l'esprit initié par Pierre RABHI et l'association CO-LIBRIS que l'association Poésie Ital convie les Hommes à reprendre contact avec la nature. En alliant jardinage et poésie, l'association tend à nous faire redécouvrir le vivant, son fonctionnement et les lois immuables qui nous assurent une vie saine et donc respectueuse de notre planète. L'association se donne pour objectif de rassembler un collectif de poètes, lecteurs, jardiniers et cueilleurs pour organiser des ateliers d'écriture, de lectures (récitals), de jardinage (permaculture, etc.) et de cueillette en tout lieu.

La poésie et le jardinage se voudront également être une passerelle générationnelle et écologique. C'est dans cette optique que l'association a débuté, début avril 2018, un projet, initié par les enseignants et parents d'élèves, avec les petites et moyennes sections de l'école JEAN MONNET d'Arthon en Retz pour l'aménagement d'un potager dans le patio de l'école. A terme, l'ambition serait de voir naître un lieu intergénérationnel sur notre belle commune où calme, sérénité, respect et culture de l'âme seraient les maîtres mots... tout cela sous la forme d'un potager fleuri de la poésie... Avis donc à tous les amateurs de poésie et de jardinage, n'hésitez pas à nous rejoindre !

✆ : 06 23 34 53 78 (Franck Rapin)
✉ : poesie-ital@hotmail.com
💻 : poesieital.blog4ever.com (blog)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DON DU SANG

BÉNÉVOLES DE SAINTE-PAZANNE, SAINT-HILAIRE DE CHALÉONS, CHÉMÉRÉ.

Les membres de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire de Chaléons et Chéméré se sont réunis lors de leur assemblée générale annuelle le samedi 17 février 2018 à la salle Tournemine de Sainte-Pazanne. Etaient également présents, des représentants de chaque commune et du département, de l'union départementale des donneurs de sang, des présidents de d'autres ADSB voisines ou associations, soit une trentaine de personnes que nous remercions. Le bilan des collectes de l'année 2017 : nous constatons une augmentation des dons sur les 2 communes où ont lieu nos collectes, + 103 donneurs sur l'ensemble, avec une augmentation du nombre de 1er don + 34. Les tranches d'âge les mieux représentées à Sainte-Pazanne sont les 18-24 ans et les + 45 ans. A Chéméré, il y a à peu près une égalité de toutes les tranches d'âge. Nos efforts pour sensibiliser de nouveaux donneurs portent ses fruits, nous sommes passés au dessus de la moyenne nationale, qui est de 4 %, avec 8 % de donneurs en âge de donner. Le bilan financier est à l'équilibre et a été approuvé par les personnes présentes.

Le tiers sortant a été reconduit, la constitution du bureau et des membres de l'association restent inchangés. L'association poursuivra ses actions tout au long de l'année : informations auprès des élèves de CM1 et CM2, participation à l'organisation du congrès de l'union départementale des donneurs de sang à Machecoul, participation à l'encadrement de la course handibike le 14 mai, forum des associations, lettre aux jeunes ayant 18 ans dans l'année, 10e édition de la ballade moto « les motards ont du cœur » le 21 mai, rallye citoyen pour les élèves de 6e, soirée sportive au profit du Téléthon. M. Thierry Marlien, membre de l'AFM Téléthon, a remis à l'association un diplôme pour notre participation et notre engagement auprès de cette cause. Nous projetons d'élargir nos actions de sensibilisation et de communication : à ce sujet nous recherchons un groupe de jeunes qui pourraient s'investir en créant une page Facebook pour l'association.

Un grand merci à tous les donneurs !

Prochaines collectes :

- Lundi 16 juillet, salle Escale à Sainte-Pazanne.
- Lundi 10 septembre, salle Ellipse à Chéméré.
- Lundi 19 novembre, salle Escale à Sainte-Pazanne.

Présidente de l'association : Mme Ragot Séverine (06 89 75 76 73).

AÏKIDO

Le samedi 21 avril, au petit dojo situé près de la mairie, le club d'Aïkido a reçu la visite de Keiji HORIBE, pratiquant d'Aïkido et calligraphe japonais habitant Angers. Il a expliqué le sens et la prononciation des mots japonais qui sont utilisés dans notre pratique. Enfants, ados et adultes de notre région et de celle de Rouen ont répondu présent et ont apprécié ce moment enrichissant aux côtés de Keiji.

« *Domo arigatato gozaïmashita !* »
(merci pour ce qui s'est passé)

TAEKWONDO EN RETZ

3 MÉDAILLES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

A l'occasion du championnat de France de taekwondo FFST (fédération française de sport travailliste) qui a eu lieu à Poitiers les 14 et 15 avril dernier, 3 membres de notre club calmétien se sont illustrés :

- Marc BODELLE est champion de France, en vétéran de plus de 40 ans et moins de 80 kg.
- Sylvain GRANDJEAN est médaille d'argent en vétéran 1, moins de 68 kg.
- Laurent LEBORDAIS est médaille de bronze en vétéran 1, moins de 80 kg.

Pour une première participation à une telle compétition, nous ne pouvons que féliciter le club et l'entraîneur, Vieng Khone PHANAPHEJ !

USC FOULÉES DE CHAUMES-EN-RETZ

PARTICIPATION AU MARATHON DE PARIS.

Après 2 mois de préparation à raison de 4 entraînements par semaine nous étions 3 du club des Foulées à participer au mythique marathon de Paris. Une très belle aventure et de jolis souvenirs en tête !

Les participants, de gauche à droite sur la photo :

- *Antoine CLERCIER*
- *Fabien VRIGNON*
- *Mickael DAUFOUY*

M.C.P - LES JOE BAR
- Arthon en Retz - Chéméré -
(44)

Le 13 Mai dernier c'est avec toujours autant de plaisir que nous vous avons accueillis au complexe sportif d'Arthon pour notre 6e Bourse ! Et le 9 Juin qui a suivi nous vous avons proposé comme à notre habitude de vous emmener en balade avec les baptêmes moto lors de la « fête du parc » à Chéméré.

Pour la fin de l'été, notre équipe organise une balade moto sur une journée, ce sera le 15 septembre prochain, alors venez nombreux , profiter avec nous d'une belle journée ensoleillée à moto !

ARCHE FC

MONTÉES, GROUPEMENT JEUNES, FILM !

Fin de saison très riche pour l'Arche FC, avec plusieurs faits importants. Les U18 A obtiennent la montée et joueront en D1 la saison prochaine. Les seniors B obtiennent la montée et joueront en D4 la saison prochaine. Un groupement jeunes, pour les catégories U14 à U18, vient d'être officialisé avec le club de L'ES des Marais. Ce groupement va permettre de proposer une équipe par catégorie d'âge, de pratiquer le football à un meilleur niveau, d'offrir une continuité dans l'apprentissage et la formation.
Un court-métrage a été réalisé avec le concours de comédiens de *l'Arthé Compagnie* et du *collectif Vaap* pour la vidéo. L'histoire raconte la sélection du club de l'Arche pour la coupe du monde. Au générique du film, les joueurs de l'Arche, des comédiens amateurs, des habitants de Chaumes-en-Retz, des élus (ci-dessus, deux photos du tournage).

Agenda :

- Vendredi 22 juin, 20 h 30, théâtre d'Arthon, assemblée générale du club, suivi de la diffusion du film.
- Samedi 23 juin à 20 h 30 et dimanche 24 juin, à 15 h, théâtre d'Arthon, visualisation du film lors d'une soirée humour. Participation au chapeau.

Renseignements :
💻 : arche-fc.footeo.com
✆ : 06 80 07 82 33 ou 06 80 40 12 04

COURS DE ZUMBA & ZOOM'KIDS

PORTES OUVERTES EN JUIN !

Si vous ne connaissez pas encore la zumba et que vous souhaitez bouger et vous amuser tout en vous dépensant, rejoignez-nous ! L'association propose des portes ouvertes gratuites pour découvrir le cours. La zumba s'adresse aux personnes de tout âge. Les chorégraphies sont simples, amusantes et efficaces. Saisissez cette opportunité de danser sans être jugé(e), le tout dans une ambiance festive et conviviale !
Portes ouvertes les mardis 12, 19 et 26 juin. Deux créneaux possibles : de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30 ; les vendredis 15, 22 et 29 juin de 18h15 à 19h15. Salle omnisport d'Arthon en Retz.

Des portes ouvertes gratuites auront également lieu lors des cours de Zoom' kids réservés aux enfants et adolescents à partir de 7 ans. C'est l'occasion pour eux de venir se défouler et s'amuser sur de la musique rythmée.
Portes ouvertes les vendredis 15, 22 et 29 juin, complexe omnisport d'Arthon en Retz (salle des Genêts), de 17h à 18h.
Prévoir pour les cours des chaussures de sport réservées à un usage intérieur et une bouteille d'eau.
✉ : zumbaarthon@gmail.com

ESAC TENNIS DE TABLE

La saison sportive de l'ESAC touche à sa fin et les objectifs ont été atteints avec d'une part, l'équipe première qui s'est maintenue en Pré-régionale (D0), et surtout avec une montée au plus haut niveau départemental en D1. Cette équipe est d'ailleurs toujours en lice pour jouer les titres départementaux qui départageront tous les premiers de chaque poule.

Sylvie MOUILLARD (*4e en partant de la gauche sur la photo*), quant à elle, a participé au championnat national vétéran qui s'est déroulé du 31 mars au 2 avril à Saint Julien de Concelles. Bravo à elle qui a brillamment représenté le club !

Vous souhaitez rejoindre nos équipes ?
Contactez Anthony GIRARD
✆ : 02 51 74 69 68
✉ : agirard44680@gmail.com

ÉTOILE ARTHONNAISE SECTION TENNIS

Nous comptons environ 25 personnes adultes en situation de handicap, qui viennent de la structure ESAT à Chaumes-en-Retz, de SESAME de la Montagne, et d'enfants de l'IME de Saint-Hilaire de Chaléons. Nous organisons pour l'année 2017-2018, 25 séances d'1 h 15 de tennis pour l'ESAT de Chaumes-en-Retz, 15 séances d'1 h 15 pour le SESAME de la Montagne. Pour clôturer la saison, une journée conviviale et sportive le vendredi 25 mai est proposée aux deux structures, encadrée par notre B.E. diplômé et aidé par les éducateurs spécialisés et nos bénévoles. Des jeux pédagogiques, qui favorisent l'esprit d'équipe, la convivialité, la rigueur et la bonne humeur, rythment cette journée, suivis d'un tournoi qui permet à chaque joueur de se confronter à ses adversaires dans un esprit "compétitif" où les acquis tennistiques de l'année pourront être mis à profit. Un pique-nique est organisé par le club et un goûter en fin de séance sont offerts aux adhérents.

Une journée a été organisée le 30 avril avec les enfants de l'IME, dans le but de faire découvrir ce sport. Le club prend en charge financièrement cette journée pour ce qui est de l'encadrement par notre B.E. et au goûter qui clôt la séance.

ASSOCIATION ZIM-AIDE

ASSOCIATION « COBS NORMANDS »

L'Association des Éleveurs et Utilisateurs de Chevaux Cob Normand des Pays de Loire rassemble 80 adhérents, dont la majorité en Loire-Atlantique et Vendée. L'effectif national de juments Cob Normand est passé sous la barre des 300, soit une baisse de 50 % en 10 ans, les Pays de Loire représente le tiers de ce troupeau, dont un gros noyau en Pays de Retz où les éleveurs et utilisateurs sont impliqués pour la sauvegarde de cette race dans notre région. Pour mobiliser et motiver ses adhérents, l'Association organise des concours d'utilisation d'attelage et de modèles et allures. Pour 2018, 2 concours d'attelage sont au programme, 1 en Vendée le 16 juin, et 1 à Saint-Hilaire de Chaléons en Loire-Atlantique le 1er septembre.

Pour sélectionner les meilleurs sujets et futurs reproducteurs de la race, un concours de modèles et allures aura lieu le 30 juin à Chaumes-en-Retz, au complexe sportif de la Pacauderie toute la journée. Nouveauté, celui-ci sera le seul dans notre région. Au programme : Pouliches de 1 an, 2 ans, 3 ans, puis poulinières suitées de 4 à 18 ans femelles de la race Cob Normand qui représenteront notre troupeau régional au concours national du haras de St Lô en août. Ce rassemblement des chevaux Cob Normand aura lieu dès 9 heures aux abords du stade mis à notre disposition par la municipalité. Notre association remercie les élus, qui depuis plusieurs années nous ont permis d'organiser en ce lieu ce concours. Entrée gratuite !

USC PÉTANQUE

Le samedi 28 avril dernier nous nous sommes réunis avec nos amis du Club de pétanque de Villeneuve-en-Retz pour la première édition de notre « Challenge Henri TRANCART ».

Nous rendions à cette occasion hommage à notre ami bouliste qui appartenait à nos deux associations. Il a été décidé que ce trophée sera remis en jeu chaque année, le dernier samedi du mois d'avril.

67 joueurs des deux clubs étaient présents pour ce beau succès de l'amitié et du souvenir.

Cette journée s'est déroulée dans l'esprit où Henri a toujours évolué, c'est-à-dire bonne humeur et convivialité.

Nicole son épouse a eu la gentillesse de remettre la coupe au vainqueur.

PÉTANQUE ARTHONNAISE

Le plus jeune licencié de notre club : Mathijs DEVILAIRS (au centre de la photo), accompagné de deux autres jeunes de Saint-Nazaire, a créé la surprise dimanche 15 avril à Saint-Brevin lors des championnats départementaux triplette jeunes, puisqu'il termine troisième et décroche une place pour la ligue qui aura lieu à Sablé sur Sarthe...

Si des jeunes de 12 à 17 ans sont intéressés pour jouer avec Mathijs la saison prochaine, vous pouvez nous contacter car nous aimerions former une équipe de jeunes afin d'étoffer encore un peu plus le club.

✆ : 06 73 11 46 06 (JB Hautcoeur)

UNION DES RETRAITÉS ARTHONNAIS

L'union des retraités arthonnais existe officiellement depuis 1977. Elle accueille les retraités quel que soit leur âge. Les équipes de responsables ont évidemment changé au cours des années et depuis la dernière assemblée générale 2018, un bureau considérablement renouvelé s'est mis en place.

Il souhaite proposer de nouvelles activités tout en maintenant celles qui existent déjà, à savoir une rencontre 1 jeudi/2 à la salle des Tamaris où l'on peut jouer à la belote, l'aluette, le triomino, le rumikub, le chromino, le scrabble, la pétanque.

Sont également organisés 3 sorties, 3 repas et 2 concours de cartes annuels. Mais nous avons besoin d'idées novatrices en la personne de nouveaux adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant le président.

✆ : 02 51 74 56 83 (Daniel Barotin)

SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie
LOIRE-ATLANTIQUE

MAL DE DOS ?

LE BON TRAITEMENT, C'EST LE MOUVEMENT !

« Mal de dos », « tour de rein », « lumbago » ou « lombalgie »... ces mots sont souvent associés à une douleur aiguë et à la peur de la rechute. Pour autant, une solution existe : bouger, marcher, nager... Autrement dit, le traitement, c'est le mouvement.

La lombalgie, un mal fréquent mais la plupart du temps sans gravité

93% des Français* déclarent qu'il leur arrive d'avoir mal au dos. Ces douleurs sont souvent liées au développement de la sédentarité. En effet, en l'absence d'activité, les muscles se relâchent et ne sont pas assez forts pour jouer leur rôle. En cas de mal de dos, il est essentiel de soulager la douleur et de maintenir ou de reprendre rapidement une activité physique pour renforcer ses muscles et éviter que d'autres lombalgies ne surviennent.

**Source : Baromètre BVA pour l'Assurance Maladie.*

Le bon traitement, c'est le mouvement

Pour le mal de dos, toute activité physique, même minime, est bénéfique pour votre santé et pour entretenir la musculature de votre dos. Mais activité et mouvement ne veulent pas dire sport de haut niveau ! Le plus important est de choisir l'activité qui vous plaît et de la pratiquer régulièrement. L'objectif est de bouger progressivement et d'améliorer régulièrement votre niveau d'activité.

Un coach pour soulager et protéger votre dos

Quelle posture adopter ? Comment protéger votre dos en toutes circonstances ? Comment le soulager, l'étirer, le renforcer ? Avec l'application mobile Activ'Dos, l'Assurance Maladie vous aide à préserver votre dos au quotidien. Vous y trouverez des vidéos pédagogiques, des conseils, des exercices à faire à votre domicile ou au travail, pour soulager votre mal de dos. Elle est disponible en téléchargement gratuit sous IOS ou Android.

JUIN

DIMANCHE 17 JUIN

Haute-Perche, Arthon
Vide-grenier – Organisé par le comité des fêtes d'Haute-Perche.
✆ 06 29 82 17 66

VENDREDI 22 JUIN

20h30, théâtre, Arthon
Assemblée Générale Arche FC – Bilan de la saison 2017-2018 – présentation de la saison 2018-2019.

SAMEDI 23 JUIN

Place du Relais
Fête de la musique – Organisée par l'Étoile Arthonnaise.

École Jean Monnet, Arthon
Fête de l'école

École Sainte-Victoire, La Sicaudais
Fête de l'école

SAMEDI 30 JUIN

9h, Complexe sportif, La Pacauderie
Concours Cobs Normands – Organisé par l'association Cobs Normands – concours « modèles et allures » - entrée gratuite.

École Armelle Chevalier, Chéméré
Fête de l'école

École Charles Perrault, La Sicaudais
Fête de l'école

JUILLET

DIMANCHE 1er JUILLET

École Notre Dame, Chéméré
Fête de l'école

LUNDI 2 JUILLET

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

MARDI 3 JUILLET

20h, complexe sportif, Arthon
Zumba party – organisée par l'association « Zumba-minisport ».
✉ zumbaarthon@gmail.com

JEUDI 5 JUILLET

20h, complexe sportif, Arthon
Zumba party – organisée par l'association « Zumba-minisport ».
✉ zumbaarthon@gmail.com

DIMANCHE 8 JUILLET

10h30, salle de sports, Arthon
Tournoi de basket – organisé par l'association « un grain de soleil dans vos keurs » - 5 contre 5 – 1 fille obligatoire sur le terrain – 40€ par équipe – uniquement sur inscription.
✆ 06 50 32 18 01 (Jacky)
✆ 06 38 53 74 70 (Nicolas)

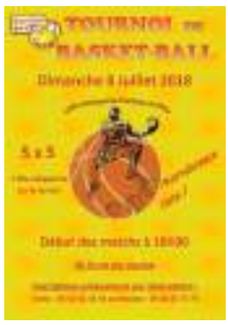

12h, maison des jeunes, Arthon
Pique-niques d'été – « jouons ensemble ! » - Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale – apportez de quoi pique-niquer ensemble et des plaids pour s'installer – barbecue à disposition.
✆ 07 69 42 21 77

LUNDI 9 JUILLET

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

MERCREDI 11 JUILLET

16h, bibliothèque municipale, Arthon
Raconte-moi – Animation gratuite (sur inscription) pour les enfants de 4 à 8 ans.
Inscriptions à la bibliothèque sur les heures d'ouvertures ou par téléphone.
✆ 09 80 59 25 65

VENDREDI 13 JUILLET

Haute-Perche, Arthon
Concours de pétanque nocturne – En doublette.
✆ 06 29 82 17 66

LUNDI 16 JUILLET

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

DIMANCHE 22 JUILLET

8h30, complexe sportif des Chaumes, Arthon
Bourse aux armes – 9ème édition – organisée par « Les Canons de Damas » - bar, restauration sur place – 3€ l'entrée – gratuit pour les moins de 15 ans.
✆ 02 40 64 81 39

Haute-Perche, Arthon
Fête du village
✆ 06 29 82 17 66

JUILLET (suite)

LUNDI 23 JUILLET

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

VENDREDI 27 JUILLET

19h, parc de loisirs, Chéméré
Pique-niques d'été – « petit concert ! » - Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale – apportez de quoi pique-niquer ensemble et des plaids pour s'installer – barbecue à disposition.
✆ 07 69 42 21 77

AOÛT

VENDREDI 10 AOÛT

19h, parc de loisirs, Chéméré
Pique-niques d'été – « petit concert ! » - Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale – apportez de quoi pique-niquer ensemble et des plaids pour s'installer – barbecue à disposition.
✆ 07 69 42 21 77

DIMANCHE 19 AOÛT

9h, parc de loisirs, Chéméré
Vide-greniers – Organisé par le Comité des fêtes de Chéméré – ouvert aux particuliers et aux professionnels – restauration sur place – inscriptions possibles jusqu'au 15 août.
✆ 02 40 21 35 62

LUNDI 20 AOÛT

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

VENDREDI 24 AOÛT

19h, plan d'eau, La Sicaudais
Pique-niques d'été – « ciné de plein air ! » - Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale – apportez de quoi pique-niquer ensemble et des plaids pour s'installer – barbecue à disposition.
✆ 07 69 42 21 77

SAMEDI 25 AOÛT

9h30, complexe sportif des Chaumes, Arthon
Journée de soutien Zim'aide – circuits pédestres (4 et 10 km) – démonstration handisport – bar et restauration sur place.
✆ 02 40 64 11 17

LUNDI 27 AOÛT

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

SEPTEMBRE

LUNDI 3 SEPTEMBRE

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Haute-Perche, Arthon
Concours de pétanque nocturne – En triplette.
✆ 06 29 82 17 66

LUNDI 10 SEPTEMBRE

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

8h30, parking Super U, Arthon
Balade moto – inscriptions limitées à 55 casques jusqu'au 30 août – 20€ comprenant déjeuner et collations- Organisée par le Moto-Club les « Joe Bar ».
✆ 07 68 17 22 45 ou 06 50 91 21 32.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

13h30, maison des jeunes, Arthon
Pause-café – Gratuit et ouvert à tous – proposé par Arthon Animation Rurale.
✆ 07 69 42 21 77

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

20h30, salle de l'Aqueduc, Arthon
Assemblée Générale de l'amicale laïque
Ouvert à tous, gratuit.
✆ 06 80 22 24 74

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

7h, place de l'église, Chéméré
Randonnée pédestre des vendanges – Organisée par le Comité des fêtes de Chéméré – circuits de 7, 9, 16 et 22 kms – café offert au départ – ravitaillement sur le parcours – boisson et sandwich à l'arrivée – 4,50€ l'inscription – gratuit pour les moins de 10 ans – Inscriptions de 7h à 10h.
✆ 02 40 21 35 62

Pour une parution dans l'agenda du BULLETIN ou dans les « *dates à retenir* » du site internet :
✆ : 02 40 21 30 22
✉ : xaviergautron@chaumesenretz.fr

Prochain Bulletin municipal distribué le 15 septembre

Merci de faire parvenir vos articles avant le 1er août !

NUMÉROS UTILES

AUDIOPROTHÉSISTE
●RETZ'ENTENDRE – 4 rue du Cheval Blanc, secteur Arthon en Retz
Tél. 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
●LEPREVOST Hervé (OF) – Tél. 02 40 21 21 03 / 06 80 40 12 04
●ZENTAR Sylvie (PO, CPR) – Tél. 02 40 21 27 60

DENTISTES
●Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE
●Axelle PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
●Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, BARILLON, DAILLET – 34 rue de l'Église, Arthon en Retz.
Tél. 06 61 89 33 06 – 02 40 21 38 79
●Cabinet infirmiers libéraux SENARD & SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes, Chéméré - tél. 06 79 08 09 12
●Centre de soins – 10 bis av. Arthus-Princé, Chéméré - tél. 02 40 02 47 79
●Soins santé – 16 place Ste-Victoire – accueil du lundi au samedi de 9h à 9h15 - tél. 02 40 21 70 88

KINÉSITHÉRAPEUTES
●Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 51 74 59 10
●Estelle GAIGNARD – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
●LABORATOIRE BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci, Chéméré - Tél. 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
●Docteurs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches, Chéméré – Tél. 02 40 21 30 55
●Docteur GARDELLE – 15 rue des Moutiers, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 92

OPTICIEN
●Sébastien BOURDON – KIAVUE OPTICA - ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 02 12

ORTHOPHONISTES
●Camille d'ESPINAY, Julia FAURE, Olivia BICHON et Marie BONNEAU – 20 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
●Frédéric PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 69 26 01 37
●Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE
●Ronan POEDRAS – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 64 21 89

PHARMACIE
●Pharmacie BRASSART – 16 Rue de Nantes, Chéméré
Tél. 02 40 21 23 80
●Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz Tél. 02 40 21 30 08

THÉRAPIE MANUELLE
●Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais, Chéméré
Tél. 02 40 21 19 08

VÉTÉRINAIRE
●Dr GRESANLEUX – ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 37 86

Samu 15

Pompiers 18

Police Nationale 17

Urgences 112

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

Allo enfance en danger 119

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

Mairie de CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr
●*Matin : du lundi au samedi, 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 - 17 h.*
Fermée le mardi après-midi.

Mairie annexe de CHEMERE
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 22 – mairie@chemere.fr
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : **fermée.***

Mairie annexe de LA SICAUDAIS
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz,
La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.
tél. 02 40 21 15 15
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 11 h 45.*
●*Après-midi : **fermée.***

Chaumes en Retz